



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E44866

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/01/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE 403947773

Siret : 403 947 773 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 210514800154

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1244000 /001 592252/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 1244000 /001 592252/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : SC2E SANITAIRE COUVERTURE EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Sigle : SC2E  
1091 AVENUE ROGER SALENGRO  
CC LES CRENEAUX  
92370 CHAVILLE

Téléphone : 01 41 15 94 94

Fax : 01 41 15 94 95

Portable :

Site Internet : www.sc2e.fr

E-mail : lancry.j@sc2e.fr

Responsabilité légale :  
LANCRY DENIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/05/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	16/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.